

Charte vers le développement durable du Pays d'Aix

COMPTE RENDU du Comité de Pilotage élargi
14 décembre 2009

Ordre du jour et déroulé de la réunion :

Présidée par : M. Bucki, VP de la commission environnement, représentant M. SAEZ, VP Communauté du Pays d'Aix excusé.

Participants : les élus de la CPA, les représentants des communes du Pays d'Aix, les services de l'Etat, les représentants des associations, les représentants du conseil de développement, des experts.

OBJET	INTERVENANTS
ACCUEIL Bienvenue et remerciements aux participants	M Bucki, Vice Président de la commission environnement, représentant JP SAEZ, Vice Président délégué à l'environnement
RAPPEL HISTORIQUE, METHODOLOGIE DE REALISATION	Céline SALES, Chef de service écologie urbaine,
Présentation du document stratégique Questions	Céline SALES, Communauté du Pays d'Aix Mathieu Bertrand, CRP Céline MENARD, BIOTOPE
Avis des partenaires	Raymond BRUN, représentant du conseil de développement Nicolas DESPLATS, directeur du CPIE Services de l'Etat Autres avis
Synthèse des avis et évolution du document	Mathieu BERTRAND, CRP
CALENDRIER 2010	Céline SALES
CONCLUSIONS	MBucki, Vice Président de la commission environnement, représentant JP SAEZ, Vice

	Président délégué à l'environnement
--	--

Les principaux éléments issus de la discussion :

Après une présentation de l'ensemble des enjeux et objectifs du territoire, plusieurs thématiques ont été approfondies par les participants :

La gestion durable de la forêt :

Les participants rappellent l'importance du lien entre production de bois et fonctions environnementales de la forêt. Il est également noté que les forêts et les producteurs ont fait la preuve de leur capacité de production et qu'aujourd'hui c'est bien sur le développement de la demande de bois qu'il faut travailler.

Il est rappelé la nécessité de s'appuyer sur les propriétaires privés qui sont des acteurs très dynamiques.

Il serait souhaitable de valoriser la présence du site de la Sainte Victoire dans la charte de l'environnement.

L'eau :

Plusieurs intervenants insistent sur la nécessité de réaliser des économies d'eau et insiste sur l'exemplarité que doivent donner les collectivités.

La mobilité et les transports :

La coordination de l'offre des transports en commun entre les différentes collectivités et les différentes échelles territoriales devrait être ajoutée dans les objectifs.

Les éléments transversaux

➡ Il paraît nécessaire aux partenaires de renforcer la notion de gouvernance au sein du document stratégique prévu. En particulier, il est souhaité que la démarche de concertation s'ouvre à l'ensemble de la population du territoire.

La place de la communication auprès du grand public et l'impératif du renforcement des politiques d'éducation à l'environnement et au développement durable doivent être encore renforcés dans le document.

➡ Les aspects sociaux sont peu traités dans la charte actuelle et ils devront être envisagés si la CPA souhaite réellement orienter le document vers une approche de développement durable.

➡ Il est noté que le facteur de croissance démographique est l'une des principales sources d'augmentation des impacts environnementaux et des consommations de ressource. Il est donc important que la Charte du Pays d'Aix s'interroge sur la capacité du territoire à accueillir de nouvelles populations.

➡ Le document est globalement jugé de bonne qualité, les participants attendent maintenant le passage aux actions opérationnelles et seront attentifs au système de suivi et évaluation qui sera mis en place.

➡ Les acteurs, et notamment le monde des associations, seront attentifs à la mise en place d'un système d'évaluation simple et clair afin de se rendre compte des avancées concrètes pour le territoire.

Les ateliers de la phase actions :

Les projets ateliers de travail auront lieu :

- *Préservation de la biodiversité et les ressources*, le 28 janvier 2010 à 15h30 au Quatuor C, Aix en Provence
- *Modes de vie, de production et de consommation durables*, le 29 janvier 2010 à 9h30 au Quatuor C, Aix en Provence
- *Lutte contre le changement climatique et adaptation du territoire*, le 2 février 2010 à 14h30 au Quatuor C, Aix en Provence
- *Instaurer un environnement respectueux de la santé et de l'homme*, le 5 février 2010 à 14h30 au Quatuor C, Aix en Provence